

NOTE DE SYNTHÈSE RELATIVE AU RAPPORT AU CONSEIL DE TERRITOIRE MARSEILLE-PROVENCE

■ Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Eurobiomed. Approbation d'une convention. Information du Conseil de Territoire.

Le Bureau de la Métropole sera prochainement saisi du rapport présenté ci-après pour information au Conseil de Territoire du xx/xx/2017.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de Territoire de prendre la délibération ci-après :

Dans le cadre de sa stratégie de développement économique la Métropole Aix-Marseille-Provence soutient l'innovation et le développement des filières d'avenir.

A ce titre, la Métropole d'Aix-Marseille-Provence a vocation à soutenir l'action des 6 pôles de compétitivité principalement impliqués sur son territoire : Optitec, Eurobiomed, Mer Méditerranée, Solutions Communicantes Sécurisées, Capenergies, Safe.

Un pôle de compétitivité rassemble sur un territoire bien identifié et sur une thématique ciblée, des entreprises, grands groupes, PME, ETI, des laboratoires de recherche et des établissements de formation. Les pouvoirs publics nationaux et locaux sont étroitement associés à cette dynamique collaborative.

Créés en 2004, les pôles de compétitivité ont vocation à soutenir l'innovation en favorisant le développement de projets collaboratifs de recherche et développement (R&D) particulièrement innovants. Ils accompagnent également le développement et la croissance des entreprises membres du pôle grâce notamment à des actions de soutien pour la mise sur le marché de nouveaux produits, services ou procédés issus des résultats des projets de recherche et développement et en aidant les entreprises impliquées à prendre une position de premier plan sur leurs marchés en France et à l'international.

Présentation du pôle :

Le pôle de compétitivité Eurobiomed qui opère conjointement sur les régions PACA et Occitanie, compte fin 2016, 261 adhérents et a labellisé près de 650 projets de R&D collaboratifs depuis 2006, dont 213 pour le département des Bouches du Rhône.

Le pôle poursuit sa dynamique de croissance et a intégré 53 nouveaux adhérents en 2016.

La médecine personnalisée, les maladies chroniques et le vieillissement, ainsi que les maladies rares portent en eux une révolution majeure dans la prise en charge, dans les systèmes de soins, et dans les stratégies de recherche et développement publiques et privées.

Ces défis sont la priorité du pôle Eurobiomed et de ses adhérents.

Au-delà de sa mission de financement de la Recherche et Développement, Eurobiomed accompagne les entreprises dans la recherche de financement et/ou de capitalisation des entreprises à fort potentiel de croissance.

Les quatre domaines d'actions stratégiques du pôle sont les médicaments, le diagnostic médical, les dispositifs médicaux implantables et « l'e-santé » (usage des technologies de l'information et de la

communication en santé).

Ces domaines stratégiques adressent des métiers en lien avec les domaines d'excellence locaux, tant au niveau académique qu'industriel :

- L'infectiologie
- L'immunologie
- La cancérologie
- Les neurosciences

Ces axes métiers croisent les secteurs thématiques prioritaires à travers le renforcement du soutien aux entreprises du secteur :

- Accentuer son action en favorisant l'innovation technologique croisée intra et extra filière
- Mettre en place des solutions d'accompagnement pour la création et le développement économique des entreprises du secteur
- Renforcer ses actions de soutien pour l'émergence technologique des innovations (preuve de concept, prototypage, fabrication, commercialisation)
- Investir de manière équilibrée dans le soutien et le développement de ces marchés
- S'appuyer sur des industriels et le corps enseignant pour adapter la formation aux potentialités du marché.

Bilan 2016 :

Les principaux éléments de bilan 2016 du pôle sont :

- Montage de projets de R&D collaboratifs : labellisation de 46 nouveaux projets de R&D dont 11 financés
- Le pôle a fait l'objet d'une évaluation très positive lors de l'audit lancé en 2016 sur la performance des pôles de compétitivité
- Le pôle continue à étoffer son offre pour conforter l'investissement de ses membres, la mutualisation d'équipements et les aides pour la mise en œuvre d'essais cliniques
- Le pôle a accompagné ses membres sur 25 événements en 2016 (vs 20 événements programmés) qui ont généré 1 800 participants et l'appui de 12 sponsors issus des entreprises leaders du marché, dont notamment : l'organisation de rencontres de networking et d'événements (convention d'affaires « business meeting santé », rencontre investisseur, dispositif d'accompagnement pour l'accès au marché « Cellcomp ») et l'accès pour les membres à des salons d'envergure internationale (Bio Europe à Paris et Berlin, Bio US à Philadelphie, BioPharm à Boston, Medica à Düsseldorf).
- Le pôle a accompagné ses membres pour la participation à des appels à projets internationaux afin d'accompagner ses membres vers de nouveaux marchés et filières.

Au niveau métropolitain plus particulièrement, Eurobiomed coordonne le cluster « Marseille Immunopôle » dédié à l'immunologie fondamentale et appliquée, créé à l'initiative notamment du Centre d'Immunologie de Marseille-Luminy (CIML) et de la société Innate Pharma, et qui positionne Marseille et la Métropole comme un des centres mondiaux de l'immunologie.

Ces actions en cours ont été positionnées dans le cadre du Contrat Plan-Etat-Région et constituent un des projets structurants de la Métropole Aix-Marseille Provence.

Objectifs 2017 :

-Labellisation de projets R&D : Le pôle vise à rester leader de son secteur pour la mise en œuvre de projets FUI et de projets de R&D collaboratifs. La poursuite de sa collaboration étroite avec les SATT et le milieu académique y contribue positivement.

-Offre de service : Eurobiomed a renforcé son dispositif de veille sur les opportunités de financement public pour les projets de ses membres. Fruit de cette veille, elle prévoit de se positionner systématiquement sur les Appels à Projets Publics (concours mondial innovation, dispositifs pour la recherche hospitalo-universitaire, appels à projets PIAVE, PIA 3, AAP régionaux, FEDER...)

-Animation : Le pôle continue à s'investir dans l'organisation de manifestations professionnelles sur le territoire comme à l'international où elle accompagne ses adhérents sur les salons références du secteur

-Le pôle poursuivra en 2017 son implication dans la structuration du développement de Marseille Immunopôle sur le Parc Technologique et Scientifique de Marseille Luminy.

-Le pôle accentue son implication dans la dynamique Aix-Marseille French Tech en devenant l'acteur référence du territoire pour l'animation du Réseau Thématique national « Health Tech » au croisement du développement intrinsèque de la filière et de ses applications liées au numérique.

Le budget prévisionnel global du pôle Eurobiomed pour la gouvernance et l'animation en 2017 qui fait l'objet de notre soutien s'élève à 1 275 789 euros.

Pour ces actions spécifiques Eurobiomed sollicite le soutien financier de la Métropole d'Aix-Marseille Provence, à hauteur de 67 000 euros, représentant 5,25 % du budget prévisionnel 2017 consacré à la gouvernance et l'animation.

Le soutien financier consenti est, comme en 2016, de 57 000 euros se décompose comme suit :

- 50 000 euros seront pris en charge par le Conseil de Territoire Marseille-Provence (CT1). La dépense en résultant sera imputée sur la sous-politique B320 chapitre 65 – nature 6574 – fonction 61.
- 7 000 euros seront pris en charge par le Conseil de Territoire du Pays d'Aix (CT2). La dépense en résultant sera imputée sur la ligne 3A/61/6574 qui présente les disponibilités nécessaires.